



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

24 janvier 2017

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine tenue à la mairie, le 24 janvier 2017 à 19 h, sous la présidence du maire Jonathan Lapierre, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

M. Jonathan Lapierre, maire et président du conseil de la communauté maritime
Mme Rose Elmonde Clarke, mairesse de la Municipalité de Grosse-Île
M. Roger Chevarie, conseiller du village de Fatima
M. Léon Déraspe, conseiller du village de L'Étang-du-Nord
M. Germain Leblanc, conseiller du village de L'Île-du-Havre-Aubert
M. Richard Leblanc, conseiller des villages de Cap-aux-Meules et de L'Île-d'Entrée
M. Jean-Mathieu Poirier, conseiller du village de Havre-aux-Maisons
M. Gaétan Richard, conseiller du village de Grande-Entrée

Sont aussi présents :

Hubert Poirier, directeur général
Jean-Yves Lebreux, greffier

Quelque dix personnes assistent également à la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, M. Jonathan Lapierre, procède à l'ouverture de la séance à 19 h.

CM1701-789

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de M. Gaétan Richard,
appuyée par M. Roger Chevarie,
il est résolu à l'unanimité

que l'ordre du jour présenté soit adopté en laissant ouvert le point *Affaires diverses*.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux
- 3.1 Approbation des procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaires du conseil de la Communauté maritime tenues les 13 et 20 décembre 2016
4. Rapport des comités
5. Approbation des comptes à payer
6. Correspondance



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

24 janvier 2017

- 7. Services municipaux
 - 7.1. Administration
 - 7.1.1. Office municipal d'habitation (OMH) – Adoption du budget 2017
 - 7.1.2. Office municipal d'habitation (OMH) – Adoption de la révision budgétaire au 25 novembre 2016
 - 7.2. Finances
 - 7.2.1. Mandat à PG Solutions – Acquisition de progiciels de gestion administrative
 - 7.2.2. Appel d'offres n° 277 – Location d'une rétrocaveuse – Approbation de l'offre de crédit-bail – Crédit-Municipal & Manufacturier Rexcap inc.
 - 7.3. Ressources humaines
 - 7.3.1. Embauche de personnel – Chargé de projet – Soutien à l'élaboration du plan de diversification économique – Poste contractuel
 - 7.4. Services techniques et des réseaux publics
 - 7.4.1. Autorisation d'appel d'offres – Acquisition d'un véhicule de déneigement
 - 7.5. Hygiène du milieu et sécurité publique
 - 7.5.1. Rapport et dépôt des soumissions – Attribution de contrat – Appel d'offres n° 275 – Collecte et transport des matières résiduelles
 - 7.6. Aménagement du territoire et urbanisme
 - 7.7. Développement du milieu et des communications
 - 7.7.1. Politique-cadre de développement touristique – Adoption du bilan des actions 2015-2016
 - 7.8. Loisir, culture et vie communautaire
 - 7.9. Service de l'ingénierie, des TIC et des bâtiments
 - 7.10. Réglementation municipale
- 8. Affaires diverses
 - 8.1. Programme de réserve de biosphère de l'UNESCA – Enclenchement de la démarche
- 9. Période de questions
- 10. Clôture de la séance



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

24 janvier 2017

CM1701-790

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Approbation des procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaires du conseil de la Communauté maritime tenues les 13 et 20 décembre 2016

Les membres du conseil ont préalablement reçu une copie des procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaires du conseil de la Communauté maritime tenues les 13 et 20 décembre 2016.

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Mme Rose Elmonde Clarke,
appuyée par M. Germain Leblanc,
il est résolu à l'unanimité

d'approuver ces procès-verbaux tels qu'ils ont été rédigés.

RAPPORT DES COMITÉS – POINT D'INFORMATION

Le maire informe de la création d'un nouveau fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) par le gouvernement du Québec. D'ici cinq ans, la contribution financière du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire atteindra 100 millions de dollars.

Le ministre Coiteux et des collègues ministres viendront aux Îles dans le cadre d'une tournée régionale pour discuter des priorités d'intervention pouvant être financées par le FARR.

CM1701-791

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

La liste des comptes à payer pour la période du 1er décembre 2016 au 10 janvier 2017 a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance.

Sur une proposition de M. Léon Déraspe,
appuyée par M. Richard Leblanc,
il est résolu à l'unanimité

d'approuver le paiement de ces dépenses pour un total de 914 836,12 \$.

CORRESPONDANCE

Le maire passe en revue les points inscrits à la liste de la correspondance reçue depuis la dernière séance ordinaire. Les membres du conseil de la Communauté maritime en ont pris connaissance et celle-ci est déposée au registre de la correspondance de la municipalité.

SERVICES MUNICIPAUX



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

24 janvier 2017

ADMINISTRATION

CM1701-792

Office municipal d'habitation (OMH) – Adoption du budget 2017

CONSIDÉRANT QUE l'Office municipal d'habitation (OMH) a soumis à la Société d'habitation du Québec un rapport faisant état de ses prévisions budgétaires pour l'année 2017;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu pour le conseil de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine à titre de partenaire d'approuver ce rapport;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Jean-Mathieu Poirier,
appuyée par M. Richard Leblanc,
il est résolu à l'unanimité

d'approuver les prévisions budgétaires 2017, telles que présentées par l'OMH, dont la contribution financière municipale prévue est de 45 037 \$, ce montant correspondant à 10 % du déficit à répartir.

CM1701-793

Office municipal d'habitation (OMH) – Adoption de la révision budgétaire au 25 novembre 2016

CONSIDÉRANT QUE l'Office municipal d'habitation a soumis à la Société d'habitation du Québec une révision de ses prévisions budgétaires de 2016;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Germain Leblanc,
appuyée par M. Roger Chevarie,
il est résolu à l'unanimité

d'approuver la révision budgétaire soumise pour approbation en date du 25 novembre 2016 par l'Office municipal d'habitation dont la contribution municipale prévue est de 63 456 \$.

FINANCES

CM1701-794

Mandat à PG Solutions – Acquisition de logiciels de gestion administrative

CONSIDÉRANT QUE les services du greffe et des finances doivent, chaque année, entreprendre des procédures en vue de recouvrer des sommes dues inhérentes à la taxation ou à toute autre facturation pour services rendus par la Communauté maritime;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation de modules informatiques spécifiques à ces tâches permettrait d'améliorer l'efficacité du travail;



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

24 janvier 2017

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Communauté maritime souhaite se doter d'outils informatiques permettant d'effectuer la compilation de données et ainsi assurer un meilleur suivi des divers projets d'immobilisation en cours tant en ce qui concerne l'aspect financier des projets que pour la réalisation et l'échéancier des travaux;

CONSIDÉRANT QUE l'offre proposée par la firme PG Solutions concernant la fourniture de programmes adaptés aux besoins des services municipaux;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Richard Leblanc,
appuyée par M. Jean-Mathieu Poirier,
il est résolu à l'unanimité

que le conseil de la Communauté maritime autorise la directrice des finances, Danielle Hubert, à procéder à l'acquisition de progiciels de gestion administrative, conformément à l'offre de services déposée par PG Solutions, au prix de 23 130 \$ plus les taxes applicables, relativement aux modules suivants :

- Recouvrement
- Dette et simulation de la dette
- Programme triennal d'immobilisation

Le coût d'acquisition comprend l'installation, la formation et l'accompagnement requis pour l'ensemble des modules.

Cette dépense sera financée par un emprunt au fonds de roulement remboursable sur trois ans.

CM1701-795

Appel d'offres n° 277 – Location d'une rétrocaveuse – Approbation de l'offre de crédit-bail – Crédit-Municipal & Manufacturier Rexcap inc.

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Communauté maritime a adopté, lors de sa séance extraordinaire tenue le 20 décembre dernier, la résolution CM1612-782 dans laquelle un contrat d'acquisition d'une chargeuse-rétrocaveuse a été octroyé à l'entreprise Nortrax Québec inc. au prix de 248 467 \$ plus les taxes;

CONSIDÉRANT également que la directrice des finances, Danielle Hubert, a été autorisée par le conseil à lancer un appel de propositions sur le marché public relativement au financement par crédit-bail de cette machinerie en vue d'obtenir un meilleur taux que celui soumis par le fournisseur;

CONSIDÉRANT l'offre faite par Crédit-Municipal & Manufacturier Rexap inc. (Rexcap), soit un financement par crédit-bail de 248 467 \$ plus



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

24 janvier 2017

taxes, sur cinq ans, avec une valeur résiduelle de 62 116,75 \$ et que cette proposition est valide jusqu'au 31 janvier 2017;

CONSIDÉRANT QUE Rexcap agit comme agent courtier pour le compte de la Banque Royale du Canada qui sera le crédit bailleur contractuel pour cette opération de financement;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Léon Déraspe,
appuyée par M. Gaétan Richard,
il est résolu à l'unanimité

que le conseil de la Communauté maritime accepte la soumission de Crédit-Municipal & Manufacturier Rexcap inc., datée du 20 décembre 2016 et dont copie est annexée à la présente, soit pour un financement par crédit-bail de 248 467 \$ plus les taxes applicables, sur cinq ans, avec une valeur résiduelle de 25 %, soit 62 116,75 \$ plus taxes, au taux de 3.29 % pour 60 loyers de 3533,16 \$ plus taxes applicables y compris les frais de dossier de 300 \$ plus taxes;

que le conseil autorise la directrice des finances, Danielle Hubert, à utiliser les pouvoirs nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution et à signer à cet effet tous les documents requis dans le cadre de cette opération de financement prévue avec la Banque Royale du Canada et dont copies des contrats seront annexés à la présente.

RESSOURCES HUMAINES

CM1701-796

Embauche de personnel – Chargé de projet – Soutien à l'élaboration du plan de diversification économique – Poste contractuel

Le Service des ressources humaines a procédé, le 24 octobre 2016, à un appel de candidatures par affichage externe d'un poste contractuel de chargé de projet. Parmi les douze offres reçues, quatre candidats ont été rencontrés pour une entrevue.

Au terme de ce processus, le comité de sélection recommande la candidature de monsieur Gino Thorne.

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Gaétan Richard,
appuyée par Mme Rose Elmonde Clarke,
il est résolu à l'unanimité

d'accepter la recommandation faite par le comité de sélection et de confirmer l'embauche de monsieur Gino Thorne, à titre de chargé de projet pour l'élaboration du plan de diversification économique, pour une période de treize semaines, soit du 5 décembre 2016 au 3 mars 2017. Au besoin, le mandat de M. Thorne pourra être prolongé.



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

24 janvier 2017

CM1701-797

SERVICES TECHNIQUES ET DES RÉSEAUX PUBLICS

Autorisation d'appel d'offres – Acquisition d'un véhicule de déneigement

CONSIDÉRANT QUE la Direction des services techniques et des réseaux publics a déposé un plan de renouvellement d'équipements municipaux, véhicules et machineries pour les années 2016-2020;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a approuvé ce plan de renouvellement;

CONSIDÉRANT QU' à court terme, il y aurait lieu d'acquérir un camion six roues, usagé, aux fins des opérations de déneigement et occasionnellement lors de surcroûts de travail ;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de procéder par voie d'appel d'offres public;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Mme Rose Elmonde Clarke,
appuyée par M. Richard Leblanc,
il est résolu à l'unanimité

que le conseil autorise la directrice des services techniques et des réseaux publics, Caroline Richard, à lancer un appel d'offres relatif à l'acquisition d'un camion destiné aux opérations de déneigement.

HYGIÈNE DU MILIEU ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport et dépôt des soumissions – Attribution de contrat – Appel d'offres n° 275 – Collecte et transport des matières résiduelles

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET DES COMMUNICATIONS

CM1701-798

Politique-cadre de développement touristique – Adoption du bilan des actions 2015-2016

CONSIDÉRANT QU' en juillet 2006, le conseil d'agglomération des Îles se dotait d'une politique-cadre de développement touristique;

CONSIDÉRANT QUE chaque année, un plan d'action est élaboré selon des interventions jugées prioritaires par la Communauté maritime, Tourisme Îles de la Madeleine et, le cas échéant, les partenaires associés et que ce plan doit faire l'objet d'une reddition de comptes;



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

24 janvier 2017

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Roger Chevarie,
appuyée par M. Jean-Mathieu Poirier,
il est résolu à l'unanimité

que le conseil de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine adopte le bilan du plan d'action 2015-2016 de la Politique-cadre de développement touristique tel qu'il a été déposé séance tenante.

AFFAIRES DIVERSES

CM1701-799

Programme de réserve de biosphère de l'UNESCO – Enclenchement de la démarche

CONSIDÉRANT QUE le territoire de l'archipel des Îles-de-la-Madeleine possède des caractéristiques géographiques, écologiques, économiques et culturelles exceptionnelles;

CONSIDÉRANT QUE la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine souhaite que ces spécificités territoriales soient reconnues à l'échelle mondiale;

CONSIDÉRANT QU' un comité de citoyens a clairement manifesté son appui auprès du conseil quant à la pertinence d'entreprendre cette démarche;

CONSIDÉRANT les conclusions du rapport soumis par un consultant en novembre 2016, lequel identifie le programme de réserve de biosphère comme étant celui le plus approprié pour atteindre l'objectif;

CONSIDÉRANT QUE la reconnaissance à titre de réserve de biosphère donnerait à l'archipel une visibilité à grande échelle ce qui par conséquent, pour une destination touristique comme la nôtre, peut s'avérer économiquement très avantageux;

CONSIDÉRANT QUE l'obtention de ce statut pourrait permettre au milieu, avec le soutien des gouvernements supérieurs, de développer et de se doter d'outils pour préserver ces éléments essentiels qui permettent aux habitants des Îles-de-la-Madeleine de vivre et de profiter d'un milieu naturel exceptionnel;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Richard Leblanc,
appuyée par M. Jean-Mathieu Poirier,
il est résolu à l'unanimité

que le conseil signifie aux différents intervenants concernés son intérêt à enclencher le processus visant la reconnaissance du territoire des Îles-de-



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

24 janvier 2017

la-Madeleine à titre de réserve de biosphère;

que pour l'année en cours, le conseil accorde à cette démarche un budget de 25 000 \$ provenant du Fonds de développement des territoires (FDT) et qu'il confie au Service de l'aménagement du territoire et l'urbanisme le mandat d'identifier les besoins permettant le dépôt ultérieur de la candidature des Îles-de-la-Madeleine dans le cadre de réserve de biosphère de l'UNESCO.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le sujet qui a fait l'objet d'une intervention est le suivant :

- ❖ Appel d'offres n° 277 – Location d'une rétrocaveuse

CM1701-800

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de M. Jean-Mathieu Poirier,
appuyée par M. Léon Déraspe,

il est résolu à l'unanimité de lever la séance à 19 h 26.

Jonathan Lapierre, maire

Jean-Yves Lebreux, greffier